

## Comparatif étudiants

	APPRENTISSAGE	CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	STAGE ALTERNÉ
Âge	Jusqu'à 29 ans révolus maximum	Jusqu'à 25 ans révolus 26 ans et plus sous condition d'être inscrit à Pôle Emploi	Sans condition
Statut en entreprise	Salarié	Salarié	
Période essai	45 jours	30 jours	Non
Rémunération  portail de l'alternance pour simuler votre salaire	Variable selon l'âge, niveau d'étude. Des dispositions conventionnelles ou contractuelles peuvent prévoir une rémunération plus favorable que le minimum légal De plus le salaire brut est le même que le salaire net.  5 jours de CP pour révision examen	variable selon l'âge et le niveau d'étude. Des dispositions conventionnelles ou contractuelles peuvent prévoir une rémunération plus favorable que le minimum légal. Salaire de l'alternant soumis aux charges sociales. Il y a une différence entre salaire brut et net.  5 jours sans solde pour révision examen	Minimum légal (2020) 3,90€/heure de présence en entreprise.
Rupture	sous réserve d'un commun accord	sous réserve d'un commun accord	sous réserve d'un commun accord
Prise en charge des frais de formation	Par l'OPCO et/ou l'employeur Le coût de formation est pris intégralement en charge si le contrat débute au plus tard 3 mois après le début de la formation.	Par l'OPCO et/ou l'employeur. Un étudiant sans contrat à la date de rentrée en formation prendra en charge les frais de formation jusqu'à signature du contrat.	L'entreprise n'est pas dans l'obligation de prendre en charge les frais de formation
Dates de contrat	Possibilité de commencer 3 mois avant le début de la formation et de finir 3 mois après la date de fin de formation	Possibilité d'une marge de 2 mois autour des dates de formation, soit avant, soit après.	
Type de contrat	CDD ou CDI	CDD ou CDI	Convention de stage
Durée du contrat	De 6 mois à 3 ans	De 6 mois à 24 mois maximum	12 mois maximum

